

ÉCONOMIE

Lehman Brothers ne parvient pas à convaincre: l'action s'effondre

GÉRARD BÉRUBÉ

Lehman Brothers retenait encore toute l'attention hier. L'action s'est effondrée, la banque d'affaires en difficulté ne parvenant pas à convaincre de sa pérennité. Wall Street a cependant résisté à ce nouvel excès de faiblesse débordant sur l'ensemble du secteur financier, les investisseurs tentant un retour du côté des ressources naturelles.

Au lendemain de l'annonce d'un plan de restructuration qualifié de timide et de peu convaincant, l'action de Lehman Brothers a perdu 41,8 % au cours de la séance, pour tomber à 4,22 \$US. La chute atteint les 74 % depuis le début de la semaine, les 92 % depuis le début de l'année. Vu autrement, la capitalisation boursière de la plus petite des banques d'affaires aux États-Unis ne se chiffre plus qu'à environ 3 milliards \$US, contre près de 40 milliards au début de l'année.

Le marché n'avait d'attention, hier, que pour la nouvelle perte trimestrielle de 3,9 milliards annoncée mercredi et sur l'échec du rapprochement avec un fonds

sud-coréen. La crainte que Lehman Brothers ne succombe à un manque de confiance a prévalu.

En fin de journée, le *Washington Post* annonçait toutefois que le Trésor américain et la Réserve fédérale avaient pris en main le dossier Lehman Brothers et conduisent des négociations avec un groupe d'investisseurs privés pour aboutir d'ici la fin du week-end à une reprise de la banque d'affaires. Les détails de l'opération ne sont pas finalisés, ajoute le quotidien sur son site Internet, en citant des personnes proches du dossier.

Le *Washington Post* ne donne aucune précision sur l'identité des membres de ce consortium. Mais le quotidien, qui est généralement bien informé sur le Trésor, affirme que l'objectif des négociateurs est d'annoncer une transaction à la fin du week-end, avant l'ouverture des marchés asiatiques. Le *Wall Street Journal* parlait également de tractations dans le but de dénicher *in extremis* un acheteur pour la banque d'affaires.

Les déboires de Lehman Brothers ont eu des répercussions sur les actions d'autres institutions financières largement exposées au marché hypothécaire, dont le

courtier Merrill Lynch, qui a vu son action chuter de 16,6 %. Également visée, la caisse d'épargne Washington Mutual a perdu 14 %.

Wall Street a cependant pu résister, hier, à ce nouveau malaise frappant le secteur financier. Le Dow Jones, indice symbolique, fermé en hausse de 164,79 points à 11 433,71 points. Plus large et plus représentatif, le Standard & Poor's 500 a augmenté de 1,4 %, ou de 17,01 points à 1249,05 points. Les observateurs ont parlé de «chasses aux aubaines», les investisseurs revenant aux titres des secteurs pétroliers et de ressources naturelles, particulièrement malmenés ces derniers jours.

D'ailleurs, à Toronto, l'indice S&P/TSX a augmenté de 115,61 points hier, pour clôturer à 12 612,76 points, malgré une nouvelle baisse des cours pétroliers, avec un baril de référence revenant à 100,87 \$US à New York. L'indice baromètre perdait plus de 120 points en cours de séance. Fortement volatil et lié aux tribulations des cours pétroliers, l'indice avait repris 350 points mercredi après avoir chuté de près de 500 points mardi et de près de 1000 points la semaine dernière.

Sur les marchés de change, le dollar canadien a terminé la journée à 92,89 \$US, en baisse de 59 centimes.

Pour en revenir à Lehman Brothers, le marché et les analystes demeuraient sceptiques face au plan de renflouement présenté mercredi par le directeur général de la banque d'investissement, Dick Fuld. Hier, les analystes de JPMorgan, de Wachovia, de Goldman Sachs et de Citigroup ont revu à la hausse leurs estimations de pertes pour le groupe et réduit leur objectif de cours. Au cours de l'année écoulée, Lehman a dû déprécier pour plusieurs milliards de dollars d'actifs, principalement des titres liés à la titrisation de crédits immobiliers, dont la valeur a chuté avec la crise des subprimes.

«Le cours de Bourse nous dit que Dick Fuld est maintenant à court de possibilités», estime Michael Holland, fondateur de Holland & Co. «Malheureusement pour Fuld, qui avait eu très à cœur de garder Lehman indépendant, il va devoir trouver un associé, quelqu'un pour les racheter.»

La Devoir, avec Reuters et Agence France-Presse

Hausse des importations: l'excédent commercial du Canada a diminué en juillet

La croissance des importations a dépassé celle des exportations en juillet au Canada. Résultat: l'excédent commercial du Canada avec le monde est passé de 5,6 milliards en juin à 4,9 milliards en juillet.

Selon Statistique Canada, les exportations du Canada ont continué à progresser. Elles ont enregistré une hausse de 2,2 % pour se chiffrer à 44,3 milliards en juillet. Quant aux importations, elles ont augmenté de 4,6 % pour s'établir à 39,4 milliards. Il s'agit d'une quatrième augmentation mensuelle consécutive.

Les exportations à destination des États-Unis ont augmenté de 3,1 % pour se fixer à 34,2 milliards. Les importations ont crû de 8 % pour se chiffrer à 25,3 milliards. Cela a porté l'excédent commercial avec les États-Unis à 8,9 milliards, en baisse par rapport à l'excédent précédent de 9,7 milliards.

Les exportations vers des pays autres que les États-Unis ont diminué de 0,7 %, alors que les importations en provenance de ce groupe de pays ont diminué de 0,9 %. Par conséquent, le déficit commercial vis-à-vis des pays autres que les États-Unis est passé de 4,1 milliards à 4 milliards.

États-Unis

Aux États-Unis, le déficit commercial est reparti en hausse en juillet, à 62,2 milliards \$US contre 58,8 milliards le mois précédent (chiffre révisé), a indiqué

hier le département américain du Commerce. Les exportations ont grimpé de 3,3 % à 168,1 milliards et les importations de 4 %, à 230,3 milliards. Le déficit a été plombé par le pétrole qui a atteint un prix record (124,66 \$ en moyenne pour un baril importé contre 117,13 dollars en juin), ce qui a porté le déficit de la balance pétrolière à un nouveau plus haut historique (43,4 milliards contre 37,3 milliards en juin).

«À environ 5,2% du PIB, le déficit commercial est un frein significatif à la croissance économique et il détruit des millions d'emplois américains à haute qualification», a estimé Peter Morici, de l'université du Maryland.

Parmi les grands partenaires commerciaux des États-Unis, le déficit avec la Chine a augmenté de 16,1 % à 24,9 milliards. Le déficit envers les pays de l'OPEP a atteint un niveau record à 24,2 milliards (+33,6 %), grimant à 6,4 milliards avec l'Arabie saoudite et à 5,4 milliards avec le Venezuela.

«À eux trois, le pétrole, la Chine et les produits automobiles représentent à peu près la totalité du déficit commercial américain, et aucune solution au déséquilibre global du commerce n'est possible sans s'intéresser à ces segments», a ajouté M. Morici, selon lequel «les dégâts s'accroissent chaque mois».

La Presse canadienne

RUSSIE

Dmitri Medvedev tente d'enrayer la panique des investisseurs

AMÉLIE HERENSTEIN

Moscou — Le président russe Dmitri Medvedev a pour la deuxième fois en deux jours volé au secours d'un marché financier russe plongé en pleine crise de confiance par la mauvaise conjoncture mondiale et par le conflit en Géorgie, sans parvenir à lever le doute.

«Le gouvernement et la Banque centrale doivent faire tout ce qu'ils peuvent pour assurer l'entrée de nouvelles ressources financières sur le marché. C'est absolument évident et il faut le faire», a-t-il déclaré lors d'une réunion consacrée aux questions financières, selon des images retransmises par la télévision.

Faute de telles mesures, les flux de capitaux, déséquilibrés, pourraient «créer des problèmes pour la liquidité bancaire, accroître les risques d'inflation ou provoquer une surchauffe exagérée de l'économie», a-t-il prévenu, alors que ces trois sujets donnent déjà du fil à retordre à l'économie russe selon les analystes.

Mercredi déjà, le président russe avait tenté de reconforter des investisseurs accablés par une série de mauvaises nouvelles: débacle des cours du pétrole, dont la Russie est très dépendante, dégradation à vue d'oeil de l'économie américaine, et surtout un bras de fer entre la Russie et l'Occident qui ne semble pas près de s'apaiser.

Le résultat de ces craintes se fait chaque jour plus visible: le principal indice de la Bourse de Moscou, le RTS a dévié de 47 % depuis son plus haut en mai, et de 29 % depuis le début du conflit en Géorgie le 7 août. Le rouble s'est lui aussi dangereusement affaibli face au dollar depuis quelques semaines.

Les investisseurs étrangers ont rapatrié plusieurs milliards de dollars au mois d'août et les entreprises russes ont de plus en plus de mal à décrocher des prêts pour refinancer leur activité. «La situation sur le marché de la

dette est déjà très compliquée. Les entreprises ont de plus en plus de problèmes de liquidités. Ces derniers temps, on a déjà assisté à plusieurs cas de cessation de paiement», souligne Alexandre Petrov, analyste de la société d'investissement russe Univer.

Dans ce contexte morose, la seconde intervention du président russe n'a pu ranimer le marché, qui après s'être un temps stabilisé, n'a pas tardé à replonger après l'apparition de mauvais indicateurs américains: le RTS a clôturé en baisse de 2,7 %.

M. Medvedev a répété que la tempête que traverse actuellement la Bourse russe était selon lui «un phénomène temporaire, qui ne reflète pas l'état objectif de l'économie», dont la croissance devrait atteindre 8 % cette année selon lui. «Le marché boursier russe demeure très prometteur pour les investissements et les investisseurs sérieux comprennent cela», a-t-il ajouté. Mercredi, il avait promis qu'en prenant les bonnes mesures, le gouvernement parviendrait à faire remonter les indices boursiers «aux niveaux que nous avions au début de l'année».

Le ministre des Finances Alexei Koudrine a suggéré que le gouvernement pourrait investir une partie de son Fonds de prospérité nationale (destiné aux retraites) pour soutenir le marché boursier: «Cette perspective est possible», a-t-il dit hier une telle mesure ne serait pas sans risque pour les notes souveraines de la Russie, a toutefois prévenu l'agence de notation financière SP.

Le président de la Banque centrale russe, Sergueï Ignatiev, a de son côté assuré que le rouble était sous bonne garde: «La Banque centrale contrôle totalement la situation sur les marchés des changes». «Nous disposons pour cela de toutes les possibilités», a-t-il dit en allusion aux gigantesques réserves de devises dont dispose la Banque, les troisisièmes au monde.

Agence France-Presse

Les acquisitions ont aidé Transcontinental à accroître sa rentabilité

ROSS MAROWITS

Les acquisitions ont aidé Transcontinental à accroître sa rentabilité au troisième trimestre, même si ses services de magazines et de marketing se sont ressentis du ralentissement de l'économie américaine.

L'imprimeur et éditeur montréalais a annoncé jeudi avoir enregistré un bénéfice net de 30,3 millions au cours de la période de trois mois terminée le 31 juillet, en hausse de 9 %

par rapport à celui de 27,8 millions réalisé lors du trimestre équivalent un an plus tôt, en dépit des déficits qu'ont représentés la vigueur du dollar canadien et la faiblesse de l'économie américaine. Le bénéfice par action de l'entreprise s'est chiffré à 38 ¢, contre 33 ¢ il y a un an.

Transcontinental a vu ses revenus passer de 551,1 millions à 584,9 millions, soit une augmentation de 6 %. Si ce n'avait été des variations du taux de change, les revenus auraient

été supérieurs de 9,2 millions, a indiqué l'entreprise.

La société a indiqué qu'une série d'acquisitions ainsi que les contributions de diverses opérations, combinées à la gestion rigoureuse des coûts, avaient «plus que compensé l'effet négatif du taux de change et le ressac de la crise du crédit hypothécaire aux États-Unis sur les activités de publipostage de la société».

Le groupe de marketing direct de Transcontinental a généré une crois-

sance interne marginale, l'augmentation de son volume d'affaires ayant été partiellement contrebalancée par le mouvement opéré par les clients — en particulier ceux du secteur des services financiers — vers des emballages plus simples. Le secteur des services financiers représente plus de 60 % des affaires menées par le groupe de marketing direct de Transcontinental.

La Presse canadienne



HEINZ WIESELER AGENCE FRANCE PRESSE

Le siège social de la Banque centrale européenne, à Francfort, en Allemagne

BCE

Les Européens désarmés face à la menace de récession

SOPHIE LAUBIE

Nice — Les ministres européens des Finances se retrouvent aujourd'hui à Nice dans un climat de crise économique grandissante, avec une menace de récession mais peu de moyens de réponse, faute de marge de manoeuvre budgétaire et face au refus de la Banque centrale européenne (BCE) de baisser ses taux.

«Je pense qu'on ne peut pas exclure une récession technique», en zone euro, caractérisée par deux trimestres consécutifs de recul de l'activité, a reconnu hier le gouverneur de la Banque centrale des Pays-Bas, Nout Wellink, également membre de l'instance de décision de la BCE. Le PIB de la zone euro a déjà reculé de 0,2 % au deuxième trimestre comparé au premier. Et cette semaine, la Commission européenne a abaissé nettement sa prévision de croissance en zone euro cette année, à 1,3 %, contre 1,7 % auparavant. Elle s'attend aussi à ce qu'elle flirte avec la récession technique.

Seule satisfaction pour les exportateurs européens: cette situation entraîne une forte baisse du taux de change de l'euro, repassé sous les 1,40 \$US, après son pic de 1,60 \$ de juillet.

«Bien sûr, il y a une crise économique mondiale et européenne», a

souligné hier le président français Nicolas Sarkozy, qui préside l'Union européenne, en appelant à poursuivre les réformes structurelles pour y faire face. Plutôt que de les arrêter «c'est au contraire une raison pour aller plus loin», a-t-il déclaré.

Parmi les pistes qui seront discutées aujourd'hui et demain par les ministres européens des Finances réunis à Nice figure l'idée d'engager la Banque européenne d'investissement (BEI) «dans un grand programme en faveur des PME-PMI» confrontées à une raréfaction du crédit, en l'amenant à recourir un emprunt plus important. Le président de l'Eurogroupe Jean-Claude Juncker a dit mercredi «applaudir des deux mains» cette proposition, soulignant que «les PME sont plus fertiles en emplois» que les grandes entreprises.

Le ministre italien de l'Économie Giulio Tremonti suggère pour sa part de transformer la BEI en un «fonds souverain» pour un plan d'investissements publics.

Les pays européens semblent en revanche exclure tout programme de relance budgétaire, comme ceux annoncés par les États-Unis en janvier ou fin août par le Japon afin de stimuler une croissance en panne. «Il n'est pas question de mettre en place un plan de relance conjoncturel en Europe», a récem-

ment insisté M. Juncker, soulignant que certains pays, comme la France, ont des «marges de disponibilité» budgétaires «très réduites», avec des déficits qui se creusent.

Faute de pouvoir utiliser le levier budgétaire, certains pays commencent à lancer des appels du pied à la BCE pour qu'elle envisage à terme de baisser ses taux d'intérêt face au ralentissement de la croissance, à l'image de ce qui s'est passé aux États-Unis.

«Nous avons beaucoup d'inquiétudes pour le moment. La première est peut-être l'inflation», a dit le ministre belge des Finances Didier Reynders, lors d'une conférence financière à Nice, à la veille de la réunion avec ses collègues. Mais, a-t-il ajouté, «maintenant nous avons un déclin des prix du pétrole», et donc de l'inflation, «alors peut-être que c'est le moment d'avoir une discussion sur la politique monétaire à venir». L'inflation a ralenti en août à 3,8 % sur un an, après 4 % en juillet, et les économistes estiment que le pic pourrait avoir été passé.

La ministre française de l'économie, Christine Lagarde, n'a guère dit autre chose en estimant dimanche dernier que «le président de la BCE doit entendre nos préoccupations, les préoccupations de terrain», celles des entreprises.

Agence France-Presse

ÉCONOMIE

RÉGLEMENTATION DES VALEURS MOBILIAIRES

Le patron du TMX refuse de se prononcer sur l'agence unique

Jérôme-Forget résolument contre la création d'une commission fédérale des valeurs mobilières

FRANÇOIS DESJARDINS

Deux mois après avoir été recruté pour diriger le TMX, qui regroupe la Bourse de Toronto et la Bourse de Montréal, Thomas Kloet refuse de dire s'il serait en faveur d'une agence réglementaire nationale pour succéder au système d'autorités provinciales.

«Je continue d'apprendre», a dit hier M. Kloet, un Américain, lors



Tom Kloet

d'un petit déjeuner avec la presse financière au siège social de la Bourse de Montréal. Avant de se joindre au TMX, Tom Kloet a passé cinq ans chez le courtier Fimat

USA, devenu Newedge, et a aussi été chef de la direction de la Bourse de Singapour.

«Ça fait neuf semaines que je suis au Canada. J'avais probablement des idées préconçues et je vais les garder pour moi. En fait, ça relève du gouvernement», a-t-il dit.

Cette prudence marque une rupture avec la position claire de Richard Nesbitt, qui a dirigé le groupe TSX jusqu'à l'hiver dernier avant de quitter l'entreprise juste avant l'achat de la Bourse de Montréal. M. Nesbitt favorisait nettement la mise en place d'une agence réglementaire nationale.

«Bien que j'aie une opinion, je ne sais pas si elle est basée sur des faits. Je ne sens pas que j'ai les connaissances suffisantes pour articuler une position, et je ne sais même pas si c'est le rôle du TMX de le faire. Il faut qu'on soit «adaptable» à ce que les autorités veulent faire», a-t-il ajouté.

Les partisans d'une agence unique estiment que les entreprises perdent temps et argent à faire affaire avec plusieurs autorités provinciales. Les opposants croient que la création d'une autorité nationale serait une erreur car l'oligopole financier qu'est l'indus-

trie du courtage serait alors supervisé par un monopole réglementaire.

Dans une lettre envoyée aux provinces en 2005, M. Nesbitt avait dit: «Nous croyons que les marchés des capitaux sont mieux desservis par une agence réglementaire nationale et un système de normes» qui peuvent toutefois tenir compte de la taille des entreprises et des exigences régionales.

Selon M. Nesbitt, l'agence unique aurait permis au marché d'accroître son efficacité, encore plus qu'avec le «système de passeport» que les autorités provinciales étaient en train de mettre sur pied. Il concédait toutefois qu'une telle chose était probablement impossible à court terme et qu'il faudrait donc envisager le compromis du passeport.

Le ministre fédéral des Finances a souvent affirmé qu'une agence unique serait préférable au système actuel, déclenchant la colère de la ministre des Finances du Québec.

Le système de passeport est celui en vertu duquel les autorités provinciales ont harmonisé des règles tout en essayant de faciliter la tâche aux entreprises qui s'inscrivent en Bourse ou font appel à l'épargne du public dans plus d'une province.

Par ailleurs, le patron du TMX a affirmé que la tourmente des marchés fait en sorte que certaines initiatives devront peut-être faire l'objet d'un report, jusqu'à ce que le contexte redienne favorable.

Le nuage d'incertitude qui se déchaîne sur les marchés sera bientôt suivi de la naissance d'un nouveau concurrent boursier, Alpha. Appuyé financièrement par les grandes banques canadiennes, qui sont présentement clientes du TMX, Alpha voudra ravir une partie des volumes d'actions qui se transigent, en misant notamment sur des tarifs plus bas. «Il n'y a pas que le prix, a dit M. Kloet, il y a la fiabilité.»

À de multiples reprises, M. Kloet a louangé le travail des employés de la Bourse de Montréal. À ce sujet, il a dit que les lourdes fonctions de Luc Bertrand ont été légèrement élargies.

Le Devoir

ROBERT DUTRISAC

Québec - La ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, est intervenue hier dans la campagne électorale fédérale en prédisant que la création d'une commission fédérale des valeurs mobilières, comme le projet le gouvernement Harper, entraînerait des «soubresauts dans le marché financier».

À l'issue d'une réunion avec les ministres provinciaux responsables du commerce des valeurs mobilières, Monique Jérôme-Forget, s'est dite convaincue que les conservateurs de Stephen Harper, s'ils forment un gouvernement majoritaire, n'hésiteront pas à déposer un projet de loi visant la

création d'une commission fédérale des valeurs mobilières. Le Québec s'adressera alors aux tribunaux, «jusqu'en Cour suprême», pour défendre ses compétences en matière de protection des épargnants, a indiqué la ministre. Mme Jérôme-Forget a indiqué que le Québec jouit de l'appui de toutes les provinces à l'exception de l'Ontario qui, elle, favorise la création d'une commission unique.

«Ce que je prédis, c'est qu'il n'y aura pas une commission des valeurs mobilières, il y en aura 14 au Canada», a-t-elle lancé. «Ça va créer énormément de soubresauts dans le marché financier; les gens ne savent plus où s'adresser. Je pense que ce serait très, très mal vu du milieu financier.»

La ministre a demandé à tous les autres partis politiques fédéraux, à l'exception du Bloc québécois, dont elle sait qu'il appuie la position du Québec, de se prononcer sur cette question. Elle a rappelé que le Parti libéral du Canada, lorsqu'il était au pouvoir, avait déjà présenté un projet de loi pour créer une commission unique.

Selon Mme Jérôme-Forget, il n'existe aucune raison valable pour créer une telle commission fédérale. En matière de protection des épargnants, le Canada fait bonne figure sur le plan international. Parmi les 30 pays de l'OCDE, le Canada occupe le deuxième rang, a-t-elle fait valoir. Selon une étude de la Banque Mondiale, le Canada se situe au troisième rang, bien

avant les États-Unis et la Grande-Bretagne.

Appelée à commenter la difficulté de porter des accusations criminelles liées au commerce des valeurs mobilières, comme c'est le cas pour l'affaire Norbourg, Mme Jérôme-Forget a soutenu que l'encadrement des marchés financiers assuré par les provinces n'était pas en cause. C'est plutôt la Charte canadienne des droits et des libertés qui empêche les corps policiers d'utiliser les dossiers montés par l'Agence des marchés financiers (AMF), par exemple, comme preuve dans un procès. En outre, la poursuite ne peut forcer un témoin à s'incriminer, comme c'est le cas aux États-Unis.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La présidente et chef de la direction du Mouvement Desjardins, Monique Giroux

Monique Leroux à la conférence internationale de l'Institut des administrateurs de sociétés

Les règles de gouvernance obligent les sociétés à penser à long terme

Les nouvelles règles de gouvernance et la prise en compte de la responsabilité sociale forcent les entreprises à penser à long terme, a soutenu hier la présidente et chef de la direction du Mouvement Desjardins, Monique Leroux.

C'est là une excellente chose, a poursuivi Mme Leroux dans un discours prononcé à la conférence internationale de l'Institut des administrateurs de sociétés.

Qu'on le veuille ou non, a-t-elle dit, les dirigeants d'entreprises sont de plus en plus soumis au jugement moral de leurs pairs, clients, employés et fournisseurs, sans oublier les collectivités locales et les gouvernements.

Ne viser que la performance financière «au détriment de tout le reste» est de moins en moins «soutenable», a affirmé la présidente.

Citant le célèbre financier américain Warren Buffet, Monique Le-

roux a rappelé l'importance pour une entreprise de sauvegarder sa réputation à tout prix, essentielle pour «généraliser de la valeur et éviter les coûts.»

Une réputation de qualité peut diminuer les risques associés à une société, donc ses coûts de financement, a illustré la dirigeante. Il en va de même pour le service à la clientèle: s'il est bon, il limitera le nombre de plaintes et de poursuites et fera réaliser des économies à une entreprise.

L'économiste en chef de la Financière Banque Nationale, Clément Gignac, a pour sa part estimé que les États-Unis n'échapperaient à une récession, mais qu'ils éviteraient une dépression de longue durée.

Selon lui, la crise financière actuelle perdra de son intensité une fois que les firmes en déroute seront mises en faillite, fusionnées ou vendues.

La Presse canadienne

TRANSPORT AÉRIEN

Le président de Transat lance un défi aux élus

CLAUDE TURCOTTE

Jean-Marc Eustache, président de Transat, frustré de l'indifférence générale sur l'importance du transport aérien et du tourisme dans l'économie canadienne, lance le «défi à tous les élus de faire de ces questions un enjeu électoral». Évidemment, le gouvernement fédéral est particulièrement visé et M. Eustache soutient qu'il est urgent de développer une stratégie nationale à long terme pour capitaliser sur la croissance de l'industrie internationale du voyage.

Cette stratégie devrait comprendre plusieurs éléments, comme l'a expliqué hier le président de Transat devant le Cercle financement et placement du Québec. Il faudrait d'abord que les infrastructures aéroportuaires soient accessibles à des tarifs concurrentiels. Il en coûte

trois fois plus cher pour atterrir à Montréal et à Toronto qu'à Paris et à Rome. En 2007, Transat a payé 86,6 millions en frais d'aéroport et de navigation. Cette situation découlait de décisions fédérales «mal avisées prises dans les années 1990, en privatisant les aéroports pour en faire des vaches à lait». On a aussi privatisé le contrôle aérien. Le gouvernement conservateur n'a rien fait pour changer les choses. Il faudrait en outre investir plus d'argent pour faire du marketing sur une grande échelle. Le tourisme international est présentement convoité par de nombreux pays, dont les Émirats arabes, qui ont même su attirer le Cirque du Soleil, lequel n'a pu réaliser le projet qu'il avait pour Montréal.

Les gouvernements encouragent par ailleurs le développement de constructeurs comme Bombardier et Pratt&Whitney pour faire vendre des avions partout dans

le monde et voyager des gens vers des destinations touristiques qui font tout pour les attirer, ce qui n'est pas le cas du Canada, où le tourisme international est en baisse depuis plusieurs années, constate M. Eustache. «C'est comme si nous avions un pied sur l'accélérateur et un autre sur le frein», dit-il, avant d'accuser le gouvernement de «se démener pour soutenir ceux qui construisent des avions et saigner à blanc ceux sur qui il compte pour en acheter». Il a cependant précisé par la suite que Bombardier ne construit pas d'appareils dans la catégorie d'avions utilisés par Transat, qui transporte tout de même vers le Canada chaque année 500 000 touristes internationaux qui dépendent beaucoup d'argent dans des centaines d'hôtels, auberges et restaurants lors de leur visite.

M. Eustache s'en prend aussi au fait qu'il existe au Canada deux réglementations distinctes, l'une pour les voya-

gistes, comme Transat, qui doivent déposer leur argent en fiducie jusqu'à ce que le voyage soit effectué, en vertu d'une réglementation provinciale, et une autre qui est fédérale, selon laquelle les compagnies aériennes, comme Air Canada, n'ont pas cette exigence d'un dépôt en fiducie. De plus, en publicité les voyageurs doivent annoncer des prix tout compris, alors que les compagnies aériennes peuvent annoncer des prix pour aller seulement, avant frais et taxes. «Encore une fois, un terrain de jeu où les diés sont pipés, comme le Canada les aime», lance-t-il.

Il y a deux semaines, le gouvernement canadien a présenté «une charte des droits des voyageurs», qui ne contient rien, selon M. Eustache, mais qui devrait inclure des mesures pour souligner les points qu'il soulève.

Le Devoir

EN BREF

Great West confirme des investissements de 448 M\$ dans Lehman et AIG

Winnipeg — La compagnie Great-West Lifeco a indiqué hier qu'elle avait des investissements totalisant environ 448 millions \$US dans Lehman Brothers Holdings et American International Group, deux géants de Wall Street au centre de la crise financière qui secoue les marchés. La compagnie d'assurances de Winnipeg, membre de la Corporation Financière Power, a précisé qu'elle possédait des titres à revenu fixe de Lehman Brothers d'une valeur nominale de 101 millions. — La Presse canadienne

La Banque Nationale confirme le rachat du Groupe Option Retraite

La Banque Nationale (BN) a confirmé hier l'acquisition du Groupe Option Retraite, une firme qui gère des actifs totalisant plus de 1,5 milliard. Fondé en 1993, le Groupe Option Retraite compte 180 employés et 15 bureaux au Québec et en Ontario. Il se spécialise dans les services de planification financière personnelle. «Ceci constitue notre quatrième et notre plus grosse transaction depuis le début de 2008», a dit Luc Paiement, le coprésident et le vice-président exécutif de la gestion du patrimoine de la BN, qui compte plus de 17 000 employés et des actifs de 122 milliards. — La Presse canadienne

L'adhésion de la Russie à l'OMC s'enlève à Genève

Genève - L'adhésion de la Russie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) s'enlève à Genève où les négociateurs ont décidé hier de reporter leurs pourparlers à novembre, signe de la remise en cause du processus à la fois par Moscou et par les États-Unis. Le groupe de travail, réunis à huis clos pour la première fois depuis la crise russo-géorgienne, a tenu à peine plus d'une heure jeudi matin. C'était une «réunion de procédure prévue» destinée à fixer l'agenda pour le reste de l'année, a tenté de rassurer une source diplomatique occidentale précisant que la prochaine rencontre était prévue pour la semaine du 3 novembre. — Agence France Presse

TRANSPORT AÉRIEN

Les sociétés aériennes ajustent leurs tarifs à la baisse du prix du pétrole

Calgary — Les principaux transporteurs aériens au pays viennent d'ajuster leurs frais et suppléments afin de tenir compte de la récente baisse des prix du carburant.

WestJet a annoncé au cours de l'après-midi renoncer à son supplément sur le carburant. Son concurrent le plus important, Air Canada, avait plus tôt en journée fait savoir qu'il annulait tous les frais liés au deuxième bagage. Air Canada et Porter, petit transporteur régional de Toronto, ont également indiqué qu'ils intègreraient le supplément sur le carburant à leurs tarifs de base. Même si les coûts du carburant

demeuraient très instables et de loin supérieurs aux normes historiques, la récente baisse des cours du pétrole permet à Air Canada de rétablir sa politique précédente sur les bagages, a expliqué par voie de communiqué le vice-président général et chef des affaires commerciales, Ben Smith.

Air Canada a annoncé trois mesures: l'annulation, à compter du 23 septembre, des frais de 25 \$ pour le deuxième bagage enregistré qui avaient été mis en place le 15 mai dans le cas des tarifs Tango et Tango Plus pour des voyages en Amérique du Nord; l'intégration du supplément sur le carburant (de 20

\$ à 60 \$) dans les tarifs aller simple annoncés pour les vols intérieurs et transfrontaliers; et la simplification, à compter du 14 octobre, des frais d'excédent grâce à l'adoption de frais uniques de 75 \$ pour bagages volumineux ou lourds transportés en Amérique du Nord (100 \$ pour les vols internationaux).

Les sociétés aériennes réagissent ainsi à la chute dramatique du prix du brut, qui avait atteint un sommet sans précédent d'environ 147 \$ US le baril, en juin. Hier après-midi, le cours du baril de pétrole était aux environs de 97 \$ US.

La Presse canadienne

ÉCONOMIE

L'Association européenne de gestion de fonds et d'actifs en réunion à Montréal

Pas lieu de paniquer malgré les temps difficiles

ALEXANDRE SHIELDS

Les temps sont difficiles, et la situation des marchés fait peser des risques importants sur la santé de l'économie mondiale, mais il n'y a pas lieu de paniquer. C'est à tout le moins la conclusion à laquelle arrivent les membres de l'Association internationale des fonds d'investissement, réunis cette semaine à Montréal.

«Je crois qu'il n'y a présentement pas de panique et qu'il n'y a pas de raison de paniquer. Les rachats qu'on voit en ce moment sont surtout le fait des investisseurs institutionnels, tandis que les individus agissent de façon plus prudente», a ainsi constaté Steffen Matthias, représentant de l'Association européenne de gestion de fonds et d'actifs.

Les experts en gestion de fonds d'investissement ne vont tout de même pas jusqu'à pousser un soupir de soulagement. «Aucun secteur de l'économie, et certainement aucun de l'industrie financière, n'est isolé des conséquences de la crise actuelle. Les fonds d'investissement n'y font pas exception», a souligné le président du conseil de l'Association internationale des fonds d'investissement (AIFI), Richard Gilbert. Il se dit toutefois confiant que les consom-

mateurs vont continuer de privilégier les fonds d'investissement dans leurs plans d'épargne-retraite.

M. Matthias garde également confiance, même s'il juge que la crise poussera tout un chacun à être plus frileux. «L'ambiance va s'améliorer, même si cela prendra un peu de temps, a-t-il dit. Les investisseurs devraient cependant être portés à rechercher une plus grande sécurité. On a vu le même phénomène en Allemagne, lorsqu'ils ont perdu beaucoup d'argent dans la chute des valeurs technologiques [en 2000-2001]. Ensuite, c'était difficile de les intéresser à investir dans les actions. Ils ont plutôt choisi de se tourner vers des fonds qui comportaient davantage de garanties.»

En ce sens, les gestes posés par les gouvernements sont les bienvenus. «Nous croyons que les actions récentes des gouvernements permettront de replacer les marchés et de ramener la confiance des investisseurs après cette période de turbulence extraordinaire, a soutenu, au nom de ses collègues de l'AIFI, M. Gilbert. Des conditions jamais vues dans les marchés

financiers font courir un risque important à la santé de l'économie mondiale, et il en est de l'intérêt de tous les participants du marché que les chefs de file du monde continuent de surveiller ces conditions.»

La crise

nous

poussera à

être plus

frileux, mais

l'ambiance va

s'améliorer

La présidente et chef de la direction de l'Institut des fonds d'investissement du Canada, Joanne De Laurentiis, a précisé que l'AIFI soutiendrait «des efforts des autorités réglementaires et des législateurs afin qu'ils agissent de façon décisive pour stabiliser les marchés financiers».

Elle se veut par ailleurs rassurante pour les investisseurs canadiens inquiets. «Au Canada, les investissements dans les fonds communs sont très diversifiés. Donc, l'impact de la crise sera moins grand», estime Mme De Laurentiis. La reprise ne devrait pas non plus tarder.

Selon des données qu'elle a présentées hier, les marchés canadiens avaient pris 95 jours à se remettre des effets de la crise monétaire asiatique de 1996-97 et 47 jours pour se relever du 11-Septembre.

Au Canada, l'actif net du secteur des fonds communs a tout de même subi une diminution marquée au cours du mois de septembre, constatait la semaine dernière l'Institut des fonds d'investissement du Canada, en dévoilant des résultats préliminaires. Ainsi, l'actif atteint entre 631,8 milliards et 636,8 milliards, en baisse d'approximativement 8,81% comparativement au total du mois d'août, qui était de 695,6 milliards.

La crise actuelle a en outre du bon, selon M. Matthias. «On a voulu développer un marché avec beaucoup de liberté, mais on n'a pas pris en compte le fait que certains exagèrent, qu'ils n'utilisent pas correctement la liberté dont ils jouissent. Il faut donc réfléchir aux façons de faire pour continuer à avoir un système capitaliste, mais sans sombrer dans les excès. La bonne nouvelle, c'est qu'on va maintenant réfléchir aux problèmes de ce système.»

L'AIFI représente l'industrie mondiale de la gestion de portefeuille de l'épargne collective et compte 36 associations membres.

Le Devoir

CRISE

L'Islande nationalise ses banques à marche forcée

DELPHINE TOUITOU

Reykjavik - Le gouvernement islandais a désormais sous sa coupe les trois plus grandes banques du pays, une opération menée tambour battant alors que l'ampleur de la crise financière ébranle le pays nordique, dont tous les échanges boursiers ont été suspendus jusqu'à lundi.

Après Glitnir puis Landsbanki, nationalisées en début de semaine, Reykjavik a annoncé hier la mise sous tutelle de Kaupthing, la première banque du pays. «L'autorité financière islandaise (...) a pris le contrôle de Kaupthing pour maintenir la continuité des opérations bancaires commerciales en Islande», a annoncé l'Autorité financière islandaise (FME) dans un communiqué.

Le Parlement a adopté lundi une loi donnant de larges pouvoirs au gouvernement dans le secteur financier, lui attribuant notamment le droit de mettre les banques sous la coupe de l'État.

Mais la direction de Kaupthing, démissionnaire, assure avoir elle-même sollicité sa reprise en main par la FME. Comme plusieurs analystes financiers, elle l'accuse d'avoir sapé la confiance des épargnants et des investisseurs dans l'ensemble du secteur bancaire islandais en prenant le contrôle de Glitnir le 29 septembre. Kaupthing «se portait bien (jusque-là) et les résultats du troisième trimestre s'annonçaient bons. Les dépôts ont augmenté chaque jour de 4 milliards de couronnes islandaises en moyenne ces six derniers mois», a plaidé Kaupthing dans un communiqué.

Le gouverneur de la Banque centrale, David Oddsson, s'est insurgé contre la mise en cause des pouvoirs publics: «Je trouve étrange que les gens pleurent sur le pyromane et s'en prennent au pompier», a-t-il

dit, cité dans la presse locale. Et le premier ministre Geir Haarde, qui a estimé mercredi soir que le redressement du pays prendrait «des années», multiplie les interventions publiques pour rassurer et trouver l'appui financier de pays tiers.

En vain, estime l'universitaire Torfi Tulinius. «L'opinion a pris conscience ces derniers jours qu'en annonçant la nationalisation de Glitnir, le gouvernement a précipité la crise». À terme, prévient-il, la coalition gouvernementale (parti de l'indépendance du premier ministre et parti social-démocrate) pourrait faire les frais de la crise, surtout si celle-ci se propage, com-

À terme, la coalition gouvernementale pourrait faire les frais de la crise, surtout si celle-ci se propage, comme beaucoup le craignent, à l'économie réelle

me beaucoup le craignent, à l'économie réelle.

Crainte illustrée hier par la décision de la Bourse de Reykjavik de suspendre toutes ses cotations jusqu'au 13 octobre, alors que seules les valeurs financières avaient été retirées des échanges lundi.

Dans le même temps, les banques islandaises accumulent les difficultés à l'étranger, où elles avaient investi sans compter depuis le début des années 1990.

Au Royaume-Uni, le gouvernement a dû se porter au secours des épargnants qui avaient confié leurs avoirs à des filiales des grandes banques islandaises. Hier, plusieurs collectivités locales anglaises ont à leur tour demandé à bénéficier de la garantie de l'État pour les centaines de millions de

livres qu'elles ont placées dans des banques islandaises. La Suède, la Finlande et la Norvège, qui avaient offert des facilités de crédit à l'Islande, ont de leur côté pris des mesures conservatoires pour protéger leurs épargnants titulaires de comptes dans les filiales de ces mêmes établissements.

Petit pays de 313 000 habitants, l'Islande a fondé sa prospérité sur la pêche, puis, depuis une quinzaine d'années, sur son système financier. Les actifs gérés par les trois banques nouvellement nationalisées représentent neuf fois le Produit intérieur brut (PIB) du pays.

La présidente islandaise a informé hier que le chef de l'État Ragnar Grimsson, 65 ans, avait été hospitalisé en début de semaine pour des problèmes cardiaques mais a repris depuis la plupart de ses activités.

Brown fulmine

Le premier ministre britannique Gordon Brown a jugé hier «totalement inacceptable» l'attitude du gouvernement islandais, qui a gelé les comptes des clients britanniques de la banque en ligne Icesave, filiale de l'islandaise Landsbanki, nationalisée. «Ce qui se passe en Islande est totalement inacceptable», a déclaré le Premier ministre à la chaîne de télévision BBC, indiquant avoir dit au premier ministre islandais Geir Haard que l'action prise par son pays était «illégitime».

«Nous sommes en train de geler les actifs des sociétés islandaises



LE DEVOIR

La sortie semble pénible pour le premier ministre d'Islande, Geir Haarde, qui quittait hier la conférence de presse à Reykjavik.

au Royaume-Uni quand nous sommes en mesure de le faire, nous prendrons des actions supplémentaires contre les autorités islandaises à chaque fois que ce sera nécessaire pour récupérer l'argent», a poursuivi M. Brown.

Quelques minutes plus tard, interrogé sur Sky news, il a déclaré: «Les banques islandaises se sont écroulées, les autorités islandaises doivent prendre leurs responsabilités pour cela.»

«Nous avons par conséquent engagé des actions pour geler les actifs des banques islandaises», a-t-il ajouté.

Contacté par l'AFP sur ces gels d'actifs, un porte-parole du ministère des Finances a indiqué que «la seule chose que le ministère des Finances a gelée, ce sont les actifs de Landsbanki». Ce gel, destiné à protéger les clients d'Icesave, avait été annoncé mercredi.

Selon Londres, Reykjavik aurait refusé de garantir les dépôts des clients britanniques, qui seraient plus de 300.000 dans Icesave pour un encours de 4 milliards de livres (5,1 milliards d'euros). Le gouvernement britannique a dû se porter à leur secours et a entamé des négociations avec les autorités islandaises pour récupérer auprès d'elles les sommes dues.

Agence France-Presse

EN BREF

Un échec de la régulation

Paris — Le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Dominique Strauss-Kahn, a jugé hier que la crise économique et financière était le résultat d'un «échec de la régulation», appelant une nouvelle fois à changer les «règles du jeu» de la finance internationale. «Cette crise est un échec de la supervision, un échec de la régulation, un échec de la croyance que le marché peut se régler tout seul», a déclaré M. Strauss-Kahn. «Je n'accepterai pas une chose, c'est qu'une fois que la crise sera passée, (...) on en revienne à comme si c'était «business as usual». (...) Il faut changer le fonctionnement du système, il faut changer les règles du jeu, il faut changer la régulation», a-t-il souligné. La crise démontre la nécessité d'établir «des règles en commun», a poursuivi le directeur général du FMI. — AFP

Réunion de l'OPEP

New York — L'Organisation des pays exportateurs de pétrole va tenir une réunion extraordinaire le 18 novembre sur la chute des prix du pétrole. Elle précise qu'elle s'inquiète de la façon dont la crise financière affecte les économies de la planète et les marchés pétroliers. Les prix du pétrole ont chuté d'environ 40% depuis le 11 juillet, date à laquelle ils avaient atteint 147,27 \$US le baril, un record. Depuis, la crise financière a contraint les particuliers et les entreprises à réduire leur consommation d'énergie. Selon des analystes, l'OPEP pourrait profiter de cette réunion pour annoncer une réduction de la production afin d'empêcher les prix de baisser davantage. — Agence France-Presse

Crise financière

Bush accueillera les ministres des Finances du G7

Washington — Le président américain George W. Bush accueillera demain les ministres des Finances du G7, ainsi que les dirigeants du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, pour des discussions sur la crise économique, a indiqué hier la Maison Blanche.

«Samedi matin, le président Bush accueillera les ministres des Finances du G7 à la Maison-Blanche», a indiqué la porte-parole de la présidence américaine Dana Perino. Le directeur général du Fonds monétaire international, (FMI) Dominique Strauss-Kahn, et le président de la Banque mondiale, Robert Zoellick, seront également présents.

M. Bush veut «entendre directement» les ministres sur «des démarches entreprises» pour faire face à la crise économique et souligner l'importance pour les différents pays de travailler de manière coordonnée», a-t-elle ajouté.

Plus tôt dans la journée, le président américain a indiqué que son administration travaillait avec ses partenaires européens sur la «meilleure réponse possible» à donner, de manière coordonnée, à la crise mondiale. À l'issue d'un entretien à la Maison Blanche avec son homologue slovaque Ivan Gasparovic, M. Bush a déclaré à la presse: «Je lui ai assuré que les États-Unis prendront

des mesures énergiques pour répondre à la situation actuelle».

Une réunion doit avoir lieu aujourd'hui à Washington entre les ministres des Finances et banquiers centraux des pays du G7 (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni). Le Groupe des 20 (G20) se réunira également demain à Washington en marge des réunions d'automne du FMI et de la Banque mondiale.

Le président américain «est ouvert à l'idée» émise par le président français Nicolas Sarkozy d'organiser une réunion d'urgence sur la crise avant la fin de l'année, mais son attention se porte en ce moment sur la façon la plus rapide

de calmer l'agitation sur les marchés mondiaux et de mettre un terme à la crise internationale du crédit, selon Dana Perino.

Alors que les pouvoirs publics américains n'excluent plus désormais de prendre des participations directes au capital des banques, Mme Perino a affirmé: «Ces injections de capital sont quelque chose que le secrétaire (au Trésor américain Henry) Paulson est en train d'examiner activement», a indiqué la porte-parole sans donner plus de détails.

«Nous utiliserons tous les outils qui nous ont été donnés (dans le plan de sauvetage voté par le Congrès) pour une meilleure efficacité, y compris renforcer la capitali-

sation d'institutions financières de toutes tailles. Nous concevrons des programmes encourageant des institutions saines à participer», avait déclaré M. Paulson mercredi lors d'une conférence de presse.

L'État britannique a proposé mercredi aux banques une entrée à leur capital à hauteur de 50 milliards de livres au total, ce qui se traduira par une nationalisation partielle pour celles qui recourront à cette option.

Agence France-Presse

ÉCONOMIE

La crise économique menace le Canada, selon Flaherty

La crise financière mondiale a la capacité de heurter l'économie canadienne, mais le gouvernement du Canada veille au grain

Ottawa — Le ministre canadien des Finances, Jim Flaherty, a averti les Canadiens hier que la crise financière mondiale avait la capacité de heurter l'économie canadienne, assurant toutefois, que le gouvernement du Canada suivait la situation de près.

Dans une déclaration livrée à Ottawa, le ministre Flaherty a soutenu que les marchés financiers traversaient présentement une période hors de l'ordinaire et que bien que le Canada soit mieux placé que plusieurs autres pays pour en affronter les conséquences, il n'était pas immunisé pour autant.

Selon lui, la détérioration des marchés du crédit limite désormais les capacités des institutions

financières canadiennes, au point de pouvoir affecter les coûts du crédit à long terme et sa disponibilité, pour les affaires et pour l'acquisition de résidences, notamment. «Cela aura des conséquences sur la disponibilité des prêts hypothécaires, des prêts aux petites entreprises et des prêts qui permettront aux grandes entreprises de prendre de l'expansion, de réinvestir et de se procurer des nouvelles technologies», a-t-il déclaré hier.

Le marché interbancaire, dont le blocage est au cœur de la crise financière, restait paralysé hier malgré les baisses concertées de taux des banques centrales mercredi. Les taux records constatés sur ce marché montrent que les établisse-

ments financiers renâclent toujours à se prêter les uns aux autres.

«Les marchés n'ont pas su répondre positivement aux baisses de taux significatives» annoncées mercredi par sept banques centrales, dont la Banque centrale européenne (BCE) et la Réserve fédérale américaine, constatent les analystes de BNP Paribas. Selon eux, la «défiance» continue d'empoisonner le marché interbancaire, les principaux flux allant vers les placements sans risque, comme les emprunts d'État.

Témoignant de la réticence des établissements financiers à se prêter de l'argent entre eux, l'Euribor à trois mois, l'un des principaux taux de référence dans la zone euro, restait parfaitement stable à 5,39 % jeudi, un ni-

veau record depuis sa création début 1999 accord mercredi.

La disponibilité du crédit est importante pour permettre à l'économie de continuer à avancer, a ajouté M. Flaherty, soulignant aussi qu'il comprend que les Canadiens s'inquiètent de leurs investissements et de leur emploi.

Le ministre a signalé aux Canadiens que son gouvernement était déterminé à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la stabilité du système financier du Canada.

L'économie est l'enjeu principal de la campagne électorale fédérale, et le gouvernement conservateur s'est fait reprocher son laisser-faire par l'opposition. Les conservateurs affir-

ment que l'économie est au ralenti, mais qu'elle demeure fondamentalement solide. Leur plan, qui inclut des baisses d'impôts sélectives et des dépenses ciblées, devrait, selon eux, permettre au Canada de surmonter la crise financière.

Selon M. Flaherty, le Canada n'aura pas besoin d'un plan de sauvetage de plusieurs milliards de dollars tels que ceux mis en place aux États-Unis et dans certains pays européens. M. Flaherty a momentanément mis la campagne électorale de côté pour se consacrer à l'examen de la situation économique et financière actuelle et se préparer en vue de la réunion des ministres des Finances du G7 en fin de semaine à Washington. Il compte y avoir différentes ré-

unions avec certains de ses homologues d'autres pays.

Le ministre Flaherty a indiqué qu'Ottawa demandait la tenue d'une autre rencontre des ministres du G7 dans quelques semaines pour s'assurer que les mesures qui seront adoptées sont activement mises en place en fin de semaine. Ottawa souhaite également la tenue d'un sommet des dirigeants des pays du G7.

La rencontre à Washington a pour but de coordonner les actions des pays membres du G7 pour contrer la crise financière qui sévit actuellement et d'examiner d'autres mesures à être prises éventuellement.

La Presse canadienne et l'Agence France-Presse

MARCHÉS BOURSIERS

Le huard perd de l'altitude et recule de 2,18 cents US

Toronto — Le dollar canadien a de nouveau piqué du nez hier, chutant de plus de 2 ¢US en cours de séance.

En milieu de journée, le huard s'échangeait à 87,18 ¢, une baisse de 1,88 ¢ par rapport à la veille. Il a terminé la séance à 87,28 ¢, en recul de 1,78 ¢. Plus tôt, le dollar canadien retrahait de 2,18 ¢ vis-à-vis du dollar américain, et touchait un creux de 86,88 cents. Depuis le début septembre, il a perdu près de 7 ¢.

La devise canadienne a atteint l'an dernier des sommets grâce à la vigoureuse demande pour les ressources naturelles comme le pétrole, les céréales, les minéraux et la potasse. Mais le ralentissement économique au Canada et ailleurs dans le monde a fait reculer le cours des matières premières, coupant l'herbe sous le pied du huard.

La crise que vivent plusieurs des bourses de la planète et les marchés du crédit, ainsi que l'incertitude entourant l'issue de l'élection fédérale de mardi prochain, sont aussi évoquées pour expliquer les difficultés du huard. La devise est aussi victime de la hausse de la demande pour le dollar américain.

La dégringolade du prix des matières premières sensibles à la conjoncture économique, notamment l'énergie et les métaux industriels, signale que la crise financière est sortie du périmètre de Wall Street ou de la City et commence à toucher l'économie réelle. «Bien que tous les regards soient braqués sur la crise du crédit, sur les baisses de taux et sur le sauvetage des marchés financiers, la détérioration de l'économie réelle n'a pas échappé aux courtiers des matières premières», souligne l'analyste John Reade, de la banque UBS.

Les prix du pétrole, matière première la plus emblématique de toutes, ont reculé d'environ 45 % en trois mois, passant de près de 150 \$ en juillet à 81 \$ à Londres mardi.

L'or noir souffre à la fois d'être monté à un niveau de prix trop haut cet été, incitant les consommateurs à laisser leur voiture au garage, et des effets directs de la crise financière: les investisseurs ont vendu leurs participations dans ce marché en voyant la demande se contracter aux États-Unis et en Europe, mais aussi pour rapatrier des capitaux dans le contexte de la crise.

Mêmes causes, mêmes effets sur le marché du London Metal Exchange où s'échangent les métaux de base (cuivre, nickel, plomb...). Là aussi la crise fait grincer les dents: ces «commodités» sont revenues à des niveaux de prix pratiqués trois ans plus tôt.

Le Groupe international d'étude du cuivre (ICSG), qui tablait en début d'année sur un manque de ce métal sur le marché, a refait ses calculs hier en tenant compte de la crise. «Le déficit pour la première moitié de l'année, calculé à 100.000 tonnes, devrait être compensé par un surplus de 235.000 tonnes pour la seconde moitié» de 2008 en raison du «retournement des marchés mondiaux», affirme l'institut.

Star déchuée des métaux, le nickel est retombé à 12 650 \$ la tonne, son niveau de décembre 2005. Métal «de base» le plus cher jamais vendu, avec un record à 51 800 \$ en mai 2007, il a vu son prix divisé par quatre en 18 mois.

La courbe des prix des métaux de base, consommés dans l'industrie et le bâtiment, épouse généralement les cycles de croissance: leurs prix sont donc habituelle-

ment considérés comme de bons indicateurs de conjoncture. «La faiblesse des métaux reflète la détérioration des perspectives économiques mondiales», souligne William Adams, du cabinet BaseMetals.

Ce sombre avenir a d'ailleurs été confirmé par le Fonds monétaire international (FMI), qui a nettement revu à la baisse mercredi sa prévision de la croissance mondiale, à 3 %.

Même les prix des matières premières alimentaires ont commencé à baisser: le départ des fonds d'investissement a fait plonger le cours du café à un niveau plus vu depuis un an.

L'unique rescapé de ce grand jeu de massacre est l'or dont le prix a insolemment grimpé à 921 \$ mercredi, non loin de son record absolu du printemps (à 1032 \$). Avant d'être un métal industriel, le métal jaune est d'abord un placement financier qui profite à plein de son attrait de valeur refuge par gros temps. Même les vendeurs de lingots d'or constatent cet engouement.

La Presse canadienne et AFP

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Réal Hélu, en son vivant domicilié au 5460 Croissant Saint-Norbert, Val-Morin, Québec, J0T 2R0, survenu le 13 juin 2008, un inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice successorale, Pierrette Mercure, le 8 octobre 2008, devant Me Claude-Henri Gratton, notaire, conformément à la loi.
Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Claude-Henri Gratton, notaire, sise au 1298 rue Bélanger Est, Montréal, Québec, H2S 1H9.
Donné ce 8 octobre 2008.
Pierrette Mercure, liquidatrice

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès survenu le 10 avril 2008, de Madame Darrell Hollingdrake, en son vivant domiciliée au 59, chemin des Chevreuils à Mansonville, Québec, un inventaire des biens de la défunte a été fait par Lisa Desormeaux devant Me Maryse Piérard, notaire, le 7 octobre 2008, conformément à la loi.
Cet inventaire peut être consulté par les intéressés au 606, rue Cathcart, bureau 420, Montréal, Québec, H3B 1K9.
Donné ce 8 octobre 2008
Lisa Desormeaux, liquidatrice

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-02-159677-082
COUR DU QUÉBEC (Chambre civile)
CRÉDIT FORD DU CANADA LIMITÉE
Demanderesse
C.
BORÉAL CLIMATISATION INC.
Défendeur
ASSIGNATION
ORDRE est donné à la défenderesse de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est à Montréal, en salle 1.120 dans les 30 jours de la date de publication du présent avis dans le journal "Le Devoir".
Date: 08 OCT. 2008
MARTINE BOUCHARD
Greffier adjoint
J.B. 4099

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-02-159677-082
COUR DU QUÉBEC (Chambre civile)
CRÉDIT FORD DU CANADA LIMITÉE
Demanderesse
C.
BORÉAL CLIMATISATION INC.
Défendeur
ASSIGNATION
ORDRE est donné à la défenderesse de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est à Montréal, en salle 1.120 dans les 30 jours de la date de publication du présent avis dans le journal "Le Devoir".
Date: 08 OCT. 2008
MARTINE BOUCHARD
Greffier adjoint
J.B. 4099

APPEL D'OFFRES
Ville-Marie
Montréal
DÉCONTAMINATION DU JARDIN COMMUNAUTAIRE ADJACENT AU SITE DES HABITATIONS JEANNE-MANCE (08-109)
Les personnes intéressées à soumissionner pour l'exécution des travaux mentionnés en rubrique, ceux-ci consistant principalement à excaver et remblayer le terrain, de même qu'à gérer les sols, peuvent se procurer les documents pertinents au Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine de la Ville situé au 303, rue Notre-Dame Est, 4^e étage, Montréal (H2Y 3Y8), et ce, en payant la somme de 100 \$, non remboursable, en argent comptant ou par chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal.

Les soumissions, accompagnées d'une garantie de soumission de 50 000 \$ (TTC), doivent être présentées en utilisant les formulaires et l'enveloppe fournis; elles seront reçues jusqu'à 11 heures, le 27 octobre 2008, au comptoir Accès Ville-Marie situé au 888, boulevard De Maisonneuve Est, 5^e étage, Montréal (H2L 4S8), et ouvertes en public immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.
L'arrondissement ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation envers les soumissionnaires.
Pour toute information, veuillez communiquer avec monsieur Eddy Hunter, conseiller en aménagement, au (514) 872-4973.
Montréal, le 10 octobre 2008.
Claude Théorêt
Secrétaire d'arrondissement substitut

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-22-150790-080
COUR DU QUÉBEC (Chambre civile)
HONDA CANADA FINANCE INC.
Demanderesse
C.
PHILIPPE MERSCHAERT
Défendeur
ASSIGNATION
ORDRE est donné au Philippe Merschaert de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est à Montréal en salle 1.120, dans les 30 jours de la date de publication du présent avis dans le journal "Le Devoir".

Si la partie défenderesse comparait, la requête introductive d'instance, avis au défendeur 119 C.p.c. sera présentée devant le tribunal le 16 novembre 2008 à 9h00, en salle 2.06 au Palais de justice de Montréal.
Une copie de la requête introductive d'instance, avis à la partie défenderesse 119 C.p.c. et le bref de saisie avant jugement, affidavit, avis au défendeur, pièces P-1 à P-4 et procès-verbal de saisie avant jugement" a été remis au greffe à l'intention du mis en cause Philippe Merschaert.
Lieu: Montréal
Date: 07 oct. 2008
Julie Gagné
Greffier adjoint

Prenez avis que Roger Gentner, en son vivant domicilié au 30, Saint-Joseph Est, chambre 208 à Montréal, Québec, est décédé à Montréal le 3 février 2007. Un inventaire de ses biens a été dressé par la liquidatrice, Luong Dieu Hoang Nguyen, conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés en s'adressant à Jules Hamelin, notaire, au 1155, boul. René-Lévesque Ouest, 31^e étage, Montréal, Québec, H3B 3S6, Tél. (514)871-5480.
Donné à Montréal, ce 8 octobre 2008
Jules Hamelin, notaire

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
Prenez avis que la compagnie "9159-4226 QUÉBEC INC." demandera au Registraire des Entreprises la permission de se dissoudre.
Montréal, le 22 septembre 2008.
Sophie M. Cardinal,
Avocate inc.
Procureurs de la compagnie

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de Foxereau Inc. Avis est par les présentes donné que la faillite de Foxereau Inc. dûment incorporé et ayant son siège social au 740, Lemoyne, Mont-St-Hilaire, Québec est survenue le 7 octobre 2008 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28 octobre 2008, à 10H00 au 4159, rue Bélanger, Montréal, dans la province de Québec. Daté ce 10^{ème} jour de octobre 2008, à Montréal.
Lemieux Pomerleau & Associés Inc.
4159, rue Bélanger
Montréal, Québec H1T 1A2
Tél: 514-721-3744

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-296389-087
COUR SUPÉRIEURE CHAMBRE DE LA FAMILLE (Divorces)
PASCAL NGOUABI,
Partie demanderesse
C.
CHRISTINA CLAUDIA TAYLOR
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à CHRISTINA CLAUDIA TAYLOR de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal au local 1.120 dans les 40 jours de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

La requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 8 décembre 2008 à 9h00 en salle 2.17 au Palais de justice de Montréal.
Une copie de la requête introductive d'instance a été remise au greffe à l'intention de Christina Claudia Taylor.
À MONTRÉAL, le 7 octobre 2008.
(8) Julie Gagné
Greffier adjoint
J.G. 2064

APPEL D'OFFRES PUBLIC
Des soumissions sont demandées et devront être reçues avant 11 h 27 octobre 2008, au 529, rue Jarry Est, 3^e étage, Montréal.
Catégorie : Travaux
Appel d'offres : 08-DET-203
Description : Parc Gabriel-Sagard / Aires de jeux. Fourniture et installation de bordures et dalles de béton, modules de jeux, surfaces de jeux, surfaces d'asphalte, de gazon et d'installation de mobilier.
Date d'ouverture : 27 octobre 2008.
Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles au BUREAU ACCÈS-MONTRÉAL SAINT-MICHEL, situé au 7511, rue François-Ferrault, Montréal, à compter du 10 octobre 2008, moyennant un paiement NON REMBOURSABLE de 100,00 \$ incluant les taxes. Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de la Ville de Montréal.
Renseignements: Céline Denommée au (514) 872-6165

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires préparés par l'arrondissement et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin (la soumission sera rejetée si l'enveloppe n'est pas celle transmise à cette fin).
Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement au bureau d'arrondissement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception. La Ville de Montréal (arrondissement de Villieray—Saint-Michel—Parc-Extension) ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.
Montréal, le 10 octobre 2008.
La secrétaire d'arrondissement,
M^{me} Danielle Lamarre Trignac, avocate

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-296405-081
COUR SUPÉRIEURE CHAMBRE DE LA FAMILLE
PRESENT: Greffier adjoint LUDMILA KREKININA
Partie requérante
C.
ARAMIS MKHITARIAN
Partie intimée
ASSIGNATION
ORDRE est donné à ARAMIS MKHITARIAN de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 est, rue Notre-Dame à Montréal, au local 1.120 dans les quarante (40) jours de la publication du présent avis dans le Journal LE DEVOIR.

Si la partie défenderesse comparait, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 19 novembre 2008, à 9hrs en salle 2.17 au Palais de justice de Montréal.
Une copie de la requête introductive d'instance en divorce a été remise au greffe à l'intention d'ARAMIS MKHITARIAN.
À Montréal, 08 OCT. 2008
Julie Gagné
Greffier adjoint

PRÉAVIS DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS QUE la compagnie 2965-3367 Québec Inc. (NEQ 1143096452), ayant son siège social au 55, rue de La Barre, Boucherville (Québec), demandera sous peu au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.
Signé à Montréal, le 30 septembre 2008
Lancôt & Associés, s.e.p.
Procureurs de la compagnie.

Un don d'espoir pour la vie
1-877-488-0022
www.fondationdun.com

9172-8477 QUÉBEC INC
Soyez avisés que la société de dentistes 9172-8477 QUÉBEC INC. a été incorporée le 22 août 2006 et est régie par les règles de la société par actions.
Les membres de l'Ordre des Dentistes du Québec qui exercent leurs activités professionnelles au sein de cette société ne sont pas personnellement responsables des obligations de la société ou d'un autre professionnel découlant des fautes ou négligences commises par ce dernier, son préposé ou son mandataire dans l'exercice de leurs activités professionnelles au sein de la société par action.

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM D'UNE PERSONNE MAJEURE
PRENEZ AVIS que Danielle Marie Rita Thérèse Villeneuve domiciliée au 7588, 19^{ème} Avenue, Montréal, Québec, H2A 2M8, présentera au Directeur de l'état civil une demande de changement de nom pour changer son nom en celui de Krystelle Danielle Marie Rita Thérèse Villeneuve.
Signé à Saint-Lambert, le 8 octobre 2008.
Me Louise-Marie ST-JEAN,
notaire

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
S
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

Un don d'espoir pour la vie
1-877-488-0022
www.fondationdun.com

Montréal
Région des Prairies-Pointe-aux-Trembles
APPEL D'OFFRES
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DESCRIPTION DU PROJET : Remplacement de bornes-d'incendie, vannes et chambres de vanne dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles
RÉCEPTION DES SOUMISSIONS :
Des soumissions seront reçues, avant 14 heures, à la date indiquée ci-dessous, au 7380, boulevard Maurice-Duplessis, bureau 102, Montréal, H1E 1M4, pour :
Soumission :
Date d'ouverture : **Le lundi 27 octobre 2008**
Description : **Remplacement de bornes-d'incendie, vannes et chambres de vanne dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles**
DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES :
Les documents de soumission pourront être obtenus au bureau Accès Montréal situé au 3445, rue Robert-Chevalier, Montréal, (514 888-4321), entre 9 et 17 heures à compter du vendredi **10 octobre 2008** contre un dépôt non remboursable de cent quinze dollars et vingt-cinq cents (115,25 \$) incluant toutes taxes.
VALIDITÉ DE LA SOUMISSION :
Notamment, pour être valable, chaque soumission devra être accompagnée d'un dépôt de soumission représentant 10 % de son montant total, sous forme de cautionnement de soumission valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours.
Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par l'arrondissement à cet effet.
OUVERTURE DES SOUMISSIONS :
Les soumissions seront ouvertes publiquement à **14 heures, le lundi 27 octobre 2008**, soit immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation, au bureau d'arrondissement situé au 7380, boulevard Maurice-Duplessis, bureau 102, Montréal, H1E 1M4. Le bureau d'arrondissement est ouvert de 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi.
L'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.
Donné à Montréal, ce 10^e jour du mois d'octobre 2008.
Dany Barbeau, avocate
Directrice du bureau d'arrondissement
Et secrétaire d'arrondissement

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE
Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi
Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi
Tél: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340
Sur Internet: www.ledesvoicombus.h.tal • www.ledesvoicombus.files.html
Courriel: avisledesvoicombus.com

Avis public
Régie des alcools, des courses et des jeux
Avis de demandes relatives à un permis ou à une licence
Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les trente jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionnée en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit sous affirmation solennelle faisant état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les quarante-cinq jours de la publication du présent avis.
Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur par tout moyen permettant d'établir son expédition et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION	9199-4095 Québec Inc. SUPER SPORTS BAR 8816, boul. Saint-Michel (Québec) H1Z 3G2 H1Z 3G2 Dossier: 1169-929	1 Bar (suite à une cession)	8818, boul. Saint-Michel (Québec) H1Z 3G2
La Brasserie Michélin Inc. / Al: Me Daniel Cayer / Cayer Ouellette / 2024, avenue de Bourgoigne Chambly (Québec) H3L 1Z6 Dossier: 55-30-0897	Permis d'import (bière) aux fins de l'ajout	5585, rue de la Roche (Montréal) (Québec) H2J 3K3	DT Services Inc. LA VACHE FANT MEUHI 421, rue Marie-Anne Est (Montréal) (Québec) H2J 1Z9 Dossier: 1641-539	1 Restaurant pour vendre	421, rue Marie-Anne Est (Montréal) (Québec) H2J 1Z9
Restaurant Fusion Asiatique Kyomi Canada Inc. RESTAURANT FUSION ASIATIQUE KYOMI 7660, boul. Newman (Montréal) (Québec) H3N 1X8 Dossier: 176-230	3 permis de restaurant pour vendre dont 1 sur terrasse	7660, boul. Newman (Montréal) (Québec) H3N 1X8	Sudam Inc. SALLE DE QUILLES CRER 11111, rue Notre-Dame Est (Montréal) (Québec) H1B 2V7 Dossier: 1780-303	1 Bar dans Centre Sportif (suite à une cession)	11111, rue Notre-Dame Est (Montréal) (Québec) H1B 2V7
Restaurant le St-Jurain Inc. RESTAURANT LE ST-JURAIN 96, rue Fleury Ouest (Montréal) (Québec) H3L 1T2 Dossier: 235-556	1 Restaurant pour vendre	96, rue Fleury Ouest (Montréal) (Québec) H3L 1T2	1201-1428 Québec Inc. SCALO RESTAURANT ET TRAITEUR 1395, rue Cherrier (Montréal) (Québec) H3C 1E8 Dossier: 1797-976	1 Restaurant pour vendre	395, rue Cherrier (Montréal) (Québec) H3C 1E8
9176-1114 Québec Inc. A VENIR 451, rue Rachel Est (Montréal) (Québec) H2J 2H1 Dossier: 290-742	1 Bar (suite à une cession)	451, rue Rachel Est (Montréal) (Québec) H2J 2H1	Restaurant Da Lillo Inc. RESTAURANT DA LILLO 415, rue Jarry Est (Montréal) (Québec) H2P 1V8 Dossier: 1972-165	Changement de capacité dans 1 restaurant existant et 1 permis additionnel de 1 restaurant pour vendre sur terrasse	615, rue Jarry Est (Montréal) (Québec) H2P 1V8
9198-4203 Québec Inc. RESTAURANT ANIBES 3961, rue Masson (Montréal) (Québec) H1X 1T3 Dossier: 293-258	1 Restaurant pour servir	3961, rue Masson (Montréal) (Québec) H1X 1T3	Congé de Cuisine Inc. CONGÉ DE CUISINE 4855, rue Beaubien Est (Montréal) (Québec) H1T 1T8 Dossier: 2504-504	1 Restaurant pour vendre	4855, rue Beaubien Est (Montréal) (Québec) H1T 1T8
Che Express Inc. RESTAURANT ARGENTINO 3273, rue Beaubien Est (Montréal) (Québec) H1X 1G4 Dossier: 335-034	1 Restaurant pour vendre	3273, rue Beaubien Est (Montréal) (Québec) H1X 1G4	Yves D'Avignon LE PIREUX ST-RAPHAEL CAFE 5811, rue de Verdun (Montréal) (Québec) H4B 1L9 Dossier: 2583-052	2 Restaurants pour vendre dont 1 sur terrasse	5811, rue de Verdun (Montréal) (Québec) H4B 1L9
Restaurant Basilic Inc. RESTAURANT BASILIC 83, rue de la Gauchetière Ouest (Montréal) (Québec) H2Z 1C2 Dossier: 344-168	1 Restaurant pour vendre	83, rue de la Gauchetière Ouest (Montréal) (Québec) H2Z 1C2	365 Inc. 1348, rue Orléan (Montréal) (Québec) H3C 1W4 Dossier: 2583-292	2 Bars dont 1 sur terrasse	1340, rue Orléan (Montréal) (Québec) H3C 1W4
9193-9088 Québec Inc. PRIMO AMORE 73, rue Prince Arthur Est (Montréal) (Québec) H2X 1B4 Dossier: 426-627	2 Restaurants pour vendre dont 1 sur terrasse	73, rue Prince Arthur Est (Montréal) (Québec) H2X 1B4			

Québec